



Omble de fontaine : Réhabilitation de son habitat dans la rivière du Moulin

Québec, le 6 décembre 2022 – La Fondation de la faune du Québec est fière d’avoir contribué au projet de réhabilitation des habitats aquatiques de la rivière du Moulin à Saint-Paul-de-Montminy. Réalisé par la [MRC de Montmagny](#), le démantèlement d’un barrage désuet a permis de restaurer et d’améliorer les habitats aquatiques et riverains de la rivière, en plus de permettre la libre circulation de l’omble fontaine et d’enrayer les inondations chez les riverains.

Construit en 1972, le barrage alimentait auparavant un moulin à farine. Cependant, le manque d’entretien des dernières années, la détérioration de sa structure et la présence de débris nuisaient au passage de l’eau et à la libre circulation des poissons. De plus, la fonte des neiges apportait un fort volume d’eau à la rivière qui débordait du bassin de rétention du barrage. En conséquence, les propriétés des riverains étaient inondées année après année.

En raison de sa complexité, le projet a été réalisé en deux phases. La première phase portait sur l’étude des principaux impacts de la présence du barrage sur les milieux naturels, fauniques et humains. L’étude du milieu naturel a montré la prépondérance de l’omble de fontaine dans le secteur. Elle a permis de conclure que la destruction du barrage était la meilleure solution pour freiner la dégradation des milieux naturels aquatiques et riverains de la rivière du Moulin.

La deuxième phase du projet portait sur le démantèlement du barrage dont les travaux ont été réalisés en juin 2022. À noter qu’au cours des dernières années, le démantèlement de barrages est devenu une pratique courante pour restaurer la libre circulation de l’eau, des espèces aquatiques et le rétablissement du transit sédimentaire.

« La segmentation des cours d’eau causée par la présence de barrages, de seuils et de digues a de lourdes conséquences sur l’hydrologie des rivières, leur morphologie, ainsi que sur la qualité physico-chimique de l’eau et la survie des espèces présentes. Il est donc essentiel de rétablir la libre circulation de l’eau afin d’améliorer la qualité des habitats aquatiques, en particulier pour l’omble de fontaine », mentionne Maxime Brien, gestionnaire de programmes à la Fondation de la faune du Québec.

« Cet ouvrage était devenu obsolète. N’alimentant plus le moulin et ne permettant plus de créer un réservoir d’eau en amont en raison de bris majeurs, il était devenu nécessaire de l’éliminer pour permettre à l’eau, aux sédiments ainsi qu’aux poissons de circuler librement. Le rôle de la MRC étant de veiller à la libre circulation de l’eau, ce projet a été réalisé de manière préventive afin d’éviter d’avoir à intervenir, en urgence, dans le cours d’eau au cours des prochaines années. Il était certain que l’ouvrage se serait tôt ou tard effondré », précise Aurélie Bousquet, chargée du projet de réhabilitation de la rivière du Moulin à la MRC de Montmagny.



La [Fondation de la faune du Québec](http://www.fondationdelafaune.qc.ca) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron

Directrice des communications et de la collecte de fonds

Fondation de la faune du Québec

418 644-7926, poste 135

418 575-5728

mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca